

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2017

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 0
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 04/05/2017

Le 11 Mai 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Pierre PERNET, Etienne SERRAT, Martial THEVENET.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS-CCDSV), Christine FORNES (Ambérieux), Gérard CARDOSA (Misérieux), Caroline HENGY (SM Val de Saône Dombes).

Secrétaire de séance : Raymond MOUSSY.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE COMPLEMENT DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE TRÉVOUX SAONE VALLEE

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que dans le cadre de l'extension du Pays d'art et d'histoire, il est nécessaire de compléter l'inventaire général du patrimoine culturel sur les communes d'Ambérieux-en-Dombes, Fareins, Savigneux et Villeneuve.

Cet inventaire a pour objectif la constitution d'une documentation, réalisée selon les normes scientifiques et techniques de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère de la Culture et de la Communication, mis en œuvre par les régions.

Le projet de convention fixant les moyens mis en œuvre par la Région Auvergne-Rhône Alpes : mise à disposition de l'outil informatique « Gertrude », assistance technique des personnes affectées au projet, ... et précisant les modalités administratives et financières du partenariat entre la Région et la communauté de communes Dombes Saône Vallée (maîtrise d'ouvrage de l'opération d'inventaire, propriété intellectuelle et de diffusion, durée ...) a été établi.

Ce projet est commenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la convention de partenariat pour le complément de l'inventaire général du patrimoine culturel pour le Pays d'art et d'histoire Trévoux Saône Vallée avec la Région Auvergne-Rhône Alpes établi pour une durée de 2 ans.
- ✓ **Autorise** le Président à signer cette convention de partenariat ainsi que tout document s'y rapportant.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 11/05/2017

Le Président,
Bernard GRISON

